

# CONSEIL MUNICIPAL

## JEUDI 14 FEVRIER 2013 à 20 heures 00

Effectif Légal : 19 / En exercice :	17
Présents à la Séance :	11
Absents :	06
Votants (dont 3 procurations)	14

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-BAINS -convocation et affichage effectués le 08 Février 2013- s'est réuni le **JEUDI 14 FÉVRIER 2013 à 20 heures 00**, en Mairie de PLOMBIÈRES-LES-BAINS, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COURTIER, Premier Adjoint**. Monsieur Guy MANSUY, Conseiller Municipal, a été nommé secrétaire de séance.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRÉSENT	EXCUSÉ	POUVOIR À	ABSENT
1. M. DUBOIS Frédéric, Maire		x	Jean-Louis COURTIER	
2. M. COURTIER Jean-Louis, 1 <sup>er</sup> Adjoint	x			
3. M. MATHIEU Gilbert, 2 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
4. M. LEHNERT Philippe, 3 <sup>ème</sup> Adjoint		x	Gilbert MATHIEU	
5. M. BARBAUX Robert Marie, 4 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
6. Mme SCHMIDT Hélène, 5 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
7. Mme DAVAL Marie-Thérèse, Conseillère Municipale		x	Marie-Françoise DUCHÊNE	
8. M. MARTIN Jean-Pierre, Conseiller Municipal		x		
9. M. GRANDJEAN Jacques, Conseiller Municipal	x			
10. M. BONNARD Marcel, Conseiller Municipal		x		
11. M. BARBAUX Robert (Marie) Joseph, Conseiller Municipal	x			
12. Mme TENETTE Valérie, Conseillère Municipale		x		
13. M. MANSUY Guy, Conseiller Municipal	x			
14. M. CORNU Jean, Conseiller Municipal	x			
15. Mme DUCHÊNE Marie-Françoise, Conseillère Municipale	x			
16. M. BARON Dominique, Conseiller Municipal	x			
17. Mme LOHMANN Marcelle, Conseillère Municipale	x			

---

### L'ordre du jour est le suivant :

**N° 15 Approbation du procès-verbal de la séance du Jeudi 17 Janvier 2013**

**N° 16 Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 04 Février 2013**

**N° 17 Modification du tableau des effectifs**

**Question supplémentaire :**

**N° 18 Ouverture de crédits avant le vote du Budget 2013.**

---

**Délibération n° 15/2013**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 17  
JANVIER 2013**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

**ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du  
JEUDI 17 JANVIER 2013.

---

**Délibération n° 16/2013**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 04  
FÉVRIER 2013**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

**ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du  
LUNDI 04 FÉVRIER 2013.

---

**Délibération n° 17/2013**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Premier Adjoint fait part au Conseil Municipal de la situation  
administrative d'un agent en contrat à durée déterminée se terminant le  
31 mai 2013.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

**DÉCIDE** la création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps  
complet soit une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1<sup>er</sup>  
MARS 2013 .

**DONNE POUVOIR** au Maire ou l'Adjoint Délégué pour signer les arrêtés à  
intervenir.

---

Question non prévue à l'ordre du jour :

**Délibération n° 18/2013**  
**OUVERTURE DE CRÉDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2013**

Le Premier Adjoint rappelle l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit la possibilité pour l'ordonnateur, jusqu'à l'adoption du budget primitif et sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

**DÉCIDE D'OUVRI**R les crédits suivants à la section d'investissement du Budget 2013 de l'Assainissement avant le vote du Budget Primitif, conformément à l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dépenses d'investissement

Chapitre	Article			Montant
23	2315	P14	Construction STEP	170.000,00 €